

Activité et chômage des femmes en France face à la crise *

Michel Forsé

Chargé d'études à l'OFCE

L'activité professionnelle des femmes n'est point, sur le long terme, chose nouvelle. En revanche, malgré la crise du système productif, la croissance des taux d'activité féminine a continué à un rythme rapide.

Dans l'industrie, les femmes qui sont davantage ouvrières spécialisées ont moins été touchées que les hommes (plus qualifiés) par les licenciements. Mais, c'est essentiellement le maintien de la croissance des secteurs tertiaires, malgré la crise, qui explique dans le domaine de l'emploi la position privilégiée des femmes puisqu'une majorité y travaille.

Le comportement des femmes à l'égard du travail salarié a changé. Grâce à certaines transformations de la société, elles ont pu pénétrer massivement le marché du travail et en sortent beaucoup moins à l'occasion du mariage ou d'une naissance. Ainsi, le chômage des femmes est avant tout un chômage de jeunes qui ont commencé à chercher du travail après le début de la crise. Or l'appareil productif français, qui continue de réserver aux femmes la majorité de ses créations d'emploi ne parvient plus à couvrir l'augmentation rapide de leur taux d'activité. Cette donnée sociale nouvelle et irréversible semble plus explicative du niveau des taux de chômage féminin qu'un effet de la crise soi-disant plus important pour les femmes que pour les hommes.

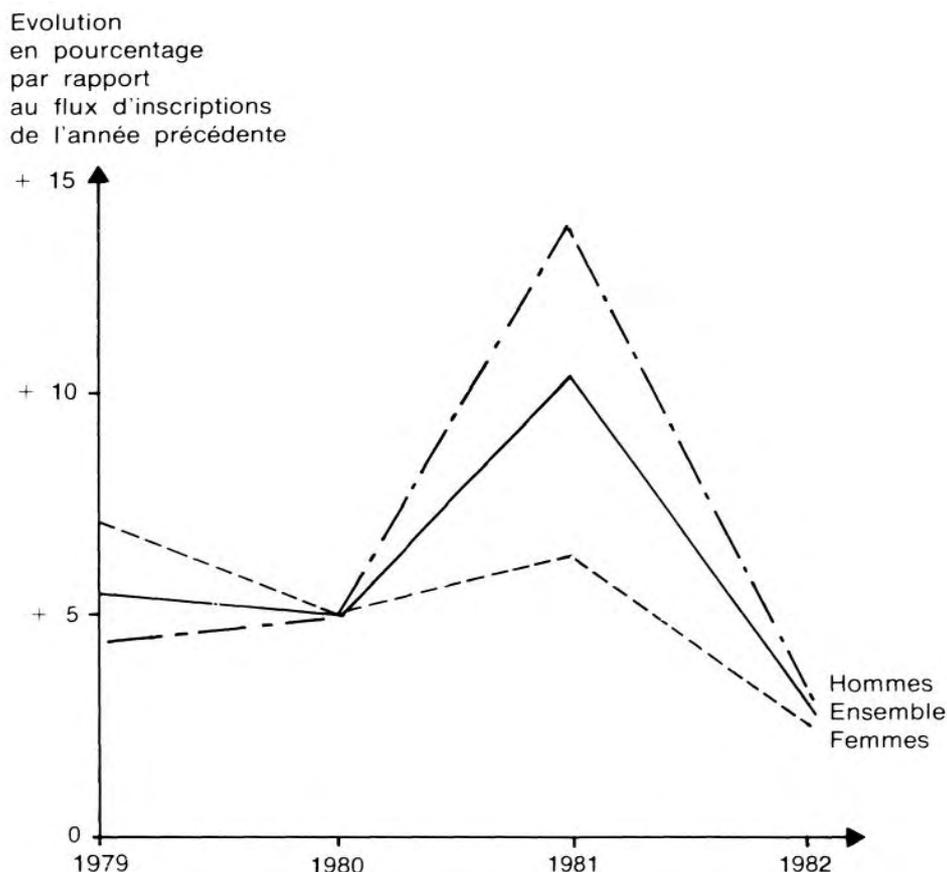
En 1979 et 1980, à l'inverse de l'évolution observée les deux années passées, la progression du chômage féminin a été plus rapide en France que celle du chômage masculin. Il a atteint son maximum à la fin du premier semestre 1980, les femmes représentaient alors 55 % des demandeurs d'emploi. En comparant ce chiffre avec le taux de féminité de la population active qui était à cette date de l'ordre de 40 %, d'aucuns en ont déduit que les femmes étaient plus fortement touchées par la crise que les hommes. Nous voudrions montrer que non.

Les chiffres que nous venons de citer sont conjoncturels. Un renversement de tendance s'est opéré par la suite. En décembre 1981, le nombre

* Cette étude nous a été suggérée par certaines réflexions que Patrick Degrave a consigné dans un mémoire de DEA [1] rédigé à l'occasion d'un stage à l'OFCE.

d'hommes au chômage était pratiquement égal à celui des femmes et cette tendance se confirme en 1982. Les inscriptions masculines à l'ANPE ont augmenté, au cours de l'année 1981, de 14 % contre 6 % pour les inscriptions féminines et en 1982⁽¹⁾, de 3,3 % pour les hommes contre 2,6 % pour les femmes⁽²⁾. Ces évolutions sont retracées sur le graphique ci-dessous.

Graphique 1 :
*Evolution selon le sexe des flux d'inscription
à l'ANPE en 1979, 1980 et 1981*



Sources : ministère du Travail, ANPE [2]

Rapporté à la population active salariée, le taux de chômage féminin reste, il est vrai, supérieur à celui des hommes : 12,6 % contre 8,5 % en décembre 1981. Remarquons toutefois qu'en mars 1974 ces taux étaient de 2,9 % contre 1,4 %. Entre ces deux dates ils ont donc été multipliés par trois quel que soit le sexe.

(1) Chiffres non publiés pour le dernier trimestre de l'année 1982.

(2) Il s'agit là de flux d'inscriptions dans l'année civile en cours. On mesure donc le nombre de personnes touchées par le chômage sans préjuger de sa durée effective qui est fonction de l'adéquation entre demande et offre d'emploi. A l'inverse, le nombre de chômeurs représente le stock des individus effectivement au chômage à une date donnée. D'une année sur l'autre, ce stock peut fort bien diminuer si l'offre d'emploi augmente alors que les flux continuent de progresser, par exemple, s'il y a davantage de licenciements. L'ancienneté au chômage sera moins longue.

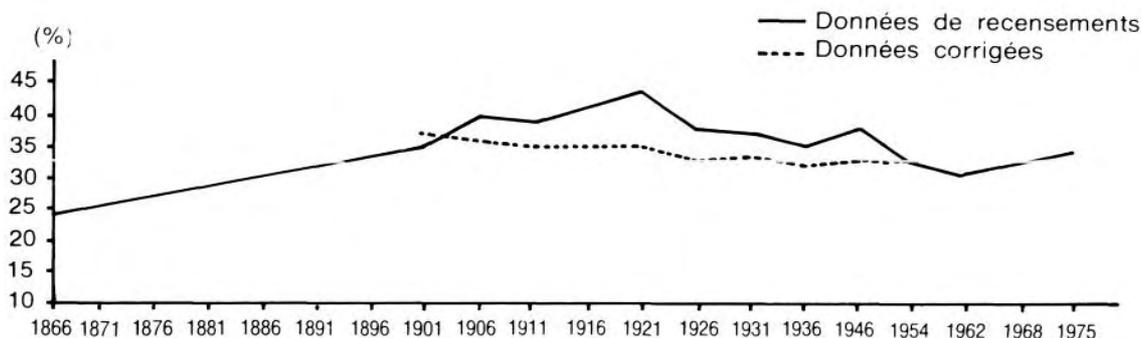
Les évolutions dont il faut rendre compte pour expliquer ces phénomènes dépendent de facteurs structurels et de modifications de comportement dues aux transformations de la société.

Les facteurs structurels

On constate depuis 1962 une progression très forte des taux d'activité féminine. Il ne faut pas toutefois penser que les femmes étaient absentes du marché du travail auparavant. Les comparaisons avec le passé sont rendues difficiles à cause du manque de rigueur dans la définition des activités agricoles au cours des recensements antérieurs à 1954. Il reste que l'on dénombrait 35 % d'actives au début du siècle. La crise des années 30 a eu pour conséquence de faire baisser ce taux. Une fois la guerre passée, les habitudes prises expliquent qu'il continue de baisser jusqu'aux années 60. Puis commence le « rattrapage » qui nous permet d'atteindre des taux comparables à ceux du début du siècle.

Graphique 2 :

Evolution du pourcentage de femmes actives dans la population féminine totale



Source : RP INSEE pour les données de recensements et Carré, Dubois, Malinvaud [3] pour les données corrigées. Voir également Bouillaguet, Germe [4].

L'activité féminine n'est donc pas un phénomène nouveau. En revanche le rythme de sa progression depuis 1962 et surtout le fait qu'il ne se soit pas ralenti depuis le début de la crise représente une donnée sociale majeure pour qui s'interroge sur les problèmes de l'emploi et du chômage.

Deux statistiques permettent de mesurer l'ampleur de ces transformations. Sur l'ensemble de la population active occupée, la part des femmes (taux de féminité) passe de 32,6 % en 1968 à 37,6 % en 1974 et 39,2 % en 1980. Le taux d'activité féminine passe quant à lui de 37,8 % en 1968 à 40,6 % en 1974 et 43,4 % en 1980. L'emploi et l'activité des femmes ont donc bien continué de croître rapidement malgré la crise.

Cette croissance de l'emploi féminin correspond à un arrêt de la progression de l'emploi masculin : 12 703 000 hommes en 1968, 13 147 000 en

1974 et 13 130 000 en 1980. Au cours de la période de 1974-1979 la main-d'œuvre féminine s'est accrue d'environ 500 000 personnes, les 668 000 nouvelles salariées compensant largement la baisse des effectifs non salariés notamment dans l'agriculture. En comparant ces chiffres à ceux de la période 1968-1973 on constate que la création nette d'emplois féminins a diminué de moitié. Mais les effectifs masculins ont été davantage touchés, puisqu'entre 1974 et 1979 123 000 emplois salariés masculins ont été supprimés, alors qu'ils avaient augmenté de 936 000 dans la période précédente.

Entre-temps un certain nombre de modifications sont venues affecter la répartition des emplois selon le sexe. La crise a surtout fait sentir ses effets pour les emplois qualifiés du secteur secondaire, qui sont majoritairement masculins, alors que le tertiaire, qui est davantage féminin, a pu maintenir sa croissance.

Dans l'industrie le nombre des postes occupés par des femmes reste supérieur à celui enregistré en 1968 et 1974, ce qui n'est pas le cas pour les hommes. Le taux de féminité des emplois salariés passe de 23,2 % en 1968 à 25 % en 1980. La plupart des licenciements se sont produits dans les secteurs sensibles à la crise et qui sont à dominante masculine : bâtiment, génie civil et agricole, biens intermédiaires et équipement. De plus les femmes ont massivement occupé des postes d'ouvriers spécialisés alors que les réductions d'effectifs dus aux restructurations de l'appareil productif ont d'abord touché les ouvriers qualifiés. Ainsi, malgré un nombre important de licenciements dans certains secteurs très féminisés, le taux des licenciements économiques des hommes et des femmes sont à peu près identiques pour le secteur privé (2,3 % en 1980).

La plupart des branches industrielles, auparavant très créatrices d'emplois pour les femmes, ont certes limité leur embauche (agro-alimentaire notamment) ou réduit leurs effectifs, mais il n'y a guère que dans l'habillement et le textile qu'on enregistre une chute brutale, avec 109 000 emplois féminins supprimés sur un total de 126 000.

Avec une perte de 126 000 salariées entre 1974 et 1979 l'emploi féminin s'est trouvé assez bien préservé dans l'industrie, soit parce qu'on y a créé plus de postes féminins qu'on en a supprimé, soit parce qu'on y a licencié plus d'hommes que de femmes (excepté pour le verre, le papier, les matières plastiques et la construction de matériel électrique). Si bien que les suppressions nettes d'emplois féminins ne représentent que 21 % de ces suppressions nettes pour la période 1974-1979, soit 4 points de moins que le taux de féminité des emplois industriels au 31 décembre 1979.

Que les femmes aient moins subi les effets de la crise que les hommes dans l'industrie ne permet pas de rendre totalement compte de la croissance globale de l'emploi féminin entre 1974 et 1979, la main-d'œuvre féminine s'étant accrue d'environ 165 000 personnes par an. Cette situation est imputable essentiellement au développement des secteurs tertiaires, qui ont continué leur progression pendant la crise et sur lesquels se concentrent la majorité des emplois féminins.

Le développement des services publics (notamment Postes et Télécommunications, Santé et Transports) explique pour une large part cette

croissance. Ils ont apporté à eux seuls environ la moitié des créations nettes d'emplois tertiaires. Le secteur des services rendus aux particuliers est celui qui a le moins contribué à l'offre d'emploi, avec 320 000 postes offerts aux femmes contre 247 000 entre 1968 et 1973. Dans le tertiaire marchand la croissance remarquable des emplois féminins salariés a d'abord été permise par l'expansion des secteurs très féminisés. Dans les autres branches tertiaires on observe davantage une stabilisation qu'une régression sensible par rapport à la période précédente.

Quelle que soit leur catégorie socio-professionnelle les femmes profitent mieux que les hommes des créations d'emploi dans le tertiaire et progressent à un rythme particulièrement rapide parmi les cadres moyens (14,9 % en 1974 et 17,4 % en 1981).

Tableau 1
*Evolution de l'emploi salarié féminin
selon l'activité économique*

(Effectifs en milliers)

	Période 1968-1973		Période 1974-1979	
	Variation d'emploi		Variation d'emploi	
	Totale △ E	Femmes △ F	Totale △ E	Femmes △ F
• Agriculture	- 173,5	- 12,7	- 97,9	- 4,7
• Industrie (y compris bâtiment, génie civil et agricole)	724,0	283,9	- 606,6	- 126,3
Industries agricoles et alimen- taires	21,0	21,7	0,4	4,9
Energie	- 57,2	3,6	- 13,8	4,0
Biens intermédiaires	204,2	67,9	- 154,7	- 23,8
Biens d'équipement	413,7	138,1	- 76,8	- 14,7
Biens de consommation	50,7	28,2	- 193,6	- 109,2
Bâtiment, génie civil et agricole.	91,6	24,4	- 168,1	12,5
• Tertiaire marchand	1 144,9	659,8	967,1	641,6
Commerces	264,4	159,8	155,8	107,7
Transports	25,5	17,6	22,3	20,7
Télécommunications, postes ..	46,8	11,7	66,5	41,0
Services marchands	623,6	378,7	643,1	424,9
Institutions financières	184,6	92,0	79,4	47,3
• Services non marchands	430,4	257,0	281,7	157,2
Ensemble	2 125,8	1 188,0	544,3	667,8

Sources : INSEE division « Emploi » [5].

Au total, qu'il s'agisse des suppressions ou des créations nettes d'emploi, l'évolution de l'offre de travail a été favorable aux femmes. C'est là un facteur important pour expliquer l'augmentation des taux d'activité féminine. Il correspond aux transformations de l'organisation du travail (développement du travail précaire, où l'on trouve une majorité de femmes) et aux restructurations de l'appareil productif (notamment, nous l'avons vu, développement du tertiaire). Mais ce n'est pas là le seul facteur explicatif. La demande de travail des femmes s'est également développée et modifiée malgré la crise.

Les transformations des demandes d'emploi

Une mauvaise conjoncture économique ne provoque pas, bien au contraire, un ralentissement de la progression des taux d'activité féminine. Si la crise devait avoir sur le chômage féminin l'effet qu'on lui prête, on expliquerait assez mal que les « inscriptions de femmes à l'ANPE progressent plus rapidement que celles des hommes en période de conjoncture moyenne, tout en restant inférieures » [6], alors qu'en période de conjoncture médiocre le rapport s'inverse. La part des femmes parmi les inscrits à l'ANPE passe de 43,8 % en 1973 à seulement 42,9 % en 1975, puis remonte à 45,8 % en 1976, année de reprise économique.

Le faible lien de dépendance entre l'activité économique et l'activité féminine est également attesté par l'évolution des taux d'activité régionaux. Dans une région comme le Nord, très durement atteinte par la dégradation de l'emploi, l'élévation des taux d'activité féminine ne s'est pas ralentie par rapport à d'autres régions. Entre 25 et 54 ans leur rythme de croissance s'accélère.

En outre les salariés délaissent moins souvent leur emploi. On a souvent dit que le mariage ou la maternité se traduisaient pour les femmes par un abandon de leur activité professionnelle et qu'en temps de crise, elles se trouvaient « renvoyées à leurs fourneaux ». Ceci est beaucoup moins vrai aujourd'hui : le taux de sortie d'activité des femmes est passé de 5,7 % en 1975 à 5,0 % en 1979.

Le comportement des femmes à l'égard du travail salarié s'est donc modifié. On constate aujourd'hui des entrées sur le marché du travail plus fréquentes, pour ne pas dire massives, et à peine ralenties lors des années de mauvaise conjoncture.

Il existe depuis le début des années soixante une volonté nouvelle des femmes d'exercer une activité professionnelle. Les causes en sont certainement très nombreuses et complexes. Plusieurs enquêtes ont montré qu'elles souhaitent de plus en plus acquérir un statut social, pour la détermination duquel l'activité professionnelle joue un rôle plus important que l'activité domestique, qui n'est plus valorisée. Devant le développement du divorce et l'instabilité du couple et des revenus qui en résultent, elles souhaitent peut-être aussi acquérir une sécurité pécuniaire que les pensions alimentaires ne leur assurent guère. Certains changements structurels récents ont eu pour conséquence de les décharger de nombreuses

contraintes et de leur ouvrir ainsi des perspectives sur le marché du travail. La limitation des naissances (1,86 enfant par femme en moyenne), l'utilisation des robots ménagers, l'augmentation du nombre des institutions qui partagent avec la mère le soin d'élever les enfants, l'allongement aux deux bouts de la scolarité, etc., sont quelques-uns de ces changements.

Les transformations de la société ont permis aux femmes d'accéder au marché du travail ce qui, en retour, a modifié leur comportement et sans doute celui de leurs employeurs à l'égard de l'activité professionnelle. Tout ceci se retrouve dans les statistiques concernant les raisons d'inscription des chômeurs à l'ANPE.

Le tableau suivant montre que les hommes sont plus souvent victimes de licenciements. En revanche, les femmes ont davantage tendance à démissionner, quoique cette tendance soit en constante régression. Du fait qu'elles occupent des emplois plus précaires la fin de contrat à durée déterminée représente le motif principal de leur inscription à l'ANPE. Mais elles devancent surtout les hommes lorsqu'il s'agit d'une première inscription. Elles ont plus de mal à trouver un premier emploi sur un marché dont la structuration par sexe se transforme moins vite que ne croît leur aspiration à exercer une activité professionnelle et ce le plus tôt possible.

Tableau 2

*Répartition des demandes d'emploi en fin de mois
selon le sexe et la raison d'inscription au 31 décembre 1981*

(Nombre en milliers)

Raison d'inscript. à l'ANPE \ Sexe	Licenciement pour motif économique	Autre licenciement	Démission	Fin de contrat à durée déterminée	Fin de mission d'intérim	Première entrée	Reprise d'activité	Autre cas non précisé	Total
Hommes ..	238,4	144,9	75,3	262,0	71,8	113,8	65,9	27,7	999,9
Femmes ...	172,8	99,1	116,1	315,8	34,5	186,7	60,8	28,8	1 014,5
Total	411,3	224,0	191,4	577,8	106,4	300,5	126,8	56,4	2 014,4

Source : ministère du Travail, ANPE [2].

Le chômage des femmes est en effet avant tout un chômage de jeunes. Le taux de chômage (rapport dans la classe d'âge de la population disponible à la recherche d'un emploi salarié à la population active féminine) en dessous de 18 ans est en 1981 de 55 % et de 23 % entre

18 et 24 ans⁽³⁾. En 1974 ces deux taux étaient à peu près quatre fois moindre. Au-delà de 25 ans ils décroissent fortement, pour atteindre en moyenne 5 %. Le chômage féminin varie donc en fonction inverse de l'âge, cette dernière variable étant au moins aussi explicative que le sexe. Pour les hommes on constate, au contraire, une remontée du chômage après 50 ans.

Conclusion

Depuis dix ans la demande et l'offre de travail se sont modifiées. Comparer le pourcentage de femmes parmi les chômeurs et parmi la population active n'a guère de sens si l'on ne tient pas compte dans le même temps des progrès extraordinaires du taux d'activité féminine. Une part importante du chômage féminin est due à l'arrivée nouvelle et massive des jeunes femmes qui ont commencé à chercher du travail après le début de la crise.

Si de 1975 à 1981, le chômage féminin s'est accru de 85 % alors que pour les hommes cette progression n'a été que de 67 %, on ne peut affirmer que cela soit dû aux effets différentiels de la crise selon le sexe. Nous avons vu que pour ce qui est des licenciements les hommes ont été au moins aussi touchés que les femmes et que celles-ci doivent leur position privilégiée sur le marché du travail au maintien de la croissance des secteurs tertiaires. C'est donc davantage du côté des « entrées » qu'il faut se tourner pour expliquer cette différence. L'appareil productif français qui continue de réserver au travail féminin la plus large part de ses créations nettes d'emploi ne peut satisfaire l'augmentation rapide de la population active féminine.

Faut-il considérer que cette augmentation est irréversible ? Les deux caractères les plus fréquemment associés à l'inactivité des femmes sont l'âge (avoir plus de 45 ans), ce qui témoigne des difficultés de réinsertion professionnelle, mais aussi d'un phénomène de génération, et le fait d'habiter en zone rurale. Or les anciennes générations seront progressivement remplacées par celles où la propension à exercer une activité professionnelle est aujourd'hui la plus forte et le nombre des ruraux, qui s'est stabilisé, ne devrait pas connaître de croissance significative. Il semble donc difficile d'augurer un revirement de la tendance à la généralisation du travail féminin.

(3) Il faut corriger ces chiffres du poids de ces deux classes d'âges. Les femmes de moins de 18 ans ne représentent que 4 % de la PDRE et 0,6 % de la population active, alors que celles qui ont entre 18 et 24 ans constituent 42 % de la PDRE pour 17 % de la population active. En chiffres absolus, les femmes appartenant à cette deuxième classe d'âge sont les plus touchées par le chômage.

Bibliographie

- [1] P. DEGRAVE, « *Les influences du chômage sur les Français* », Mémoire de DEA, IEP de Paris, OFCE, novembre 1981.
- [2] « *Bulletin mensuel des statistiques du travail* », ministère du Travail, Bilan de l'emploi 1981, suppl. n° 95, 1982.
- [3] P. BOUILLAGUET-BERNARD, J.F. GERME, Salarisation et travail féminin en France, « *Critiques de l'Economie Politique* », n° 17, 1981.
- [4] CARRÉ, DUBOIS, MALINVAUD, « *La croissance française* », Le Seuil, 1972, p. 69.
- [5] M. HUET, La progression de l'activité féminine est-elle irréversible ? « *Economie et statistiques* », n° 145, 1982.
- [6] « *Données Sociales* », INSEE, éd. 1981.